

Assemblées générales 2019



Jeudi 4 avril
De 10h à 12h30
Maison du sport français

Mr/Mme (Membre individuel)

Pour un organisme (Fédération/CROS/CDOS/...) :

Nom et fonction :

- Assistera** à l'assemblée Générale
- Participera au déjeuner** (participation de 25,00 € à nous adresser par chèque¹). Votre réservation devra être envoyée impérativement avant le **30 mars au plus tard**. Toute réservation non accompagnée d'un chèque ne sera pas retenue.
- Ne pourra assister**

A l'assemblée générale du Comité Français Pierre de Coubertin

Pour un organisme

Sera représenté(e) par

Nom et fonction

POUVOIR²

Mr/Mme (Membre individuel)

Pour un organisme (Fédération/CROS/CDOS/...) :

Nom et fonction :

Donne pouvoir pour le (la) représenter à Mme/Mr.....
et l'autorise à transmettre ce pouvoir s'il a atteint la limite réglementaire du nombre de pouvoirs.

Date

Cachet
(pour un organisme)

Signature
précédée de la mention « Bon pour pouvoir »

¹ ou par virement bancaire, **IBAN** : FR76 3000 3033 5100 0372 6276 949

2 . Pouvoir à retourner pour le 30 mars 2019 au plus tard par courrier postal ou électronique (ComiteCoubertin@cnoisf.org).